

# Compte-rendu du Conseil Municipal du 04/06/2026

**Présents :** CHAUVIN Eric, DEPLACE Christophe, DESMAISON Jean-Luc, GARCIN Nicolas, KREMER Laurence, MARTIN Geneviève, MICHAUD Luc, MILLET Damien, PERRIN Sophie, ROUSSY Véronique, VALLET Patricia.

**Secrétaire de séance :** MICHAUD Luc

11 présents, 11 votants

M. le Maire, Nicolas Garcin, ouvre la séance à 20h.

## **1 - Approbation du compte-rendu de la séance du 07 mai dernier**

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité

## **2 - Désignation d'un délégué ARNIA**

L'Agence Régionale de Services Numériques fournit des services numériques mutualisés aux acteurs publics (commune, Syndicats, ...) permettant, entre autres, la dématérialisation des marchés publics. Le coût annuel de ces services s'élève à 75 €.

Geneviève MARTIN se propose d'être déléguée ARNIA, Damien MILLET son suppléant.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la délégation.

## **3 - Désignation d'un délégué Ambroisie**

Jean LAPALU était jusqu'à ce jour le référent Ambroisie de la commune. La mission principale est de repérer les zones colonisées par cette plante dangereuse pour la santé et d'inviter les personnes concernées à agir.

Suite à sollicitation, Denis ROY se propose de remplir cette mission.

Le conseil approuve à l'unanimité sa nomination.

## **4 - Demande de subvention**

Le courrier de demande de subvention de l'association du Verger Serin a été reçu en Mairie. Pour rappel l'octroi de la subvention annuelle aux associations de la commune est conditionné par la réception d'une demande écrite.

## **5 - Commission communale des impôts directs**

La commission communale des impôts directs (CCID) joue un rôle consultatif crucial entre l'administration fiscale et les contribuables, notamment dans la mise à jour des valeurs locatives cadastrales, essentielles pour le calcul des taxes locales.

Composée de 6 membres (6 titulaires et 6 suppléants) désignés par le directeur des finances publiques, parmi 24 noms d'élus et d'administrés sur proposition du maire, la CCID évalue les biens imposables et assure un suivi régulier des changements affectant les propriétés bâties et non bâties.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité la liste proposée par M. le Maire.

## **6 - Commission communale Action Sociale**

Suite à la réunion de la commission d'action sociale, M. Le Maire propose :

- de reconduire le repas des Aînés, suivant les mêmes conditions. La date du dimanche 13 décembre prochain est arrêtée.

Patricia VALLET se charge de consulter les restaurateurs.

Approbation à 10 voix pour et une abstention pour reconduire le repas des aînés.

- colis aux Aînés, une consultation papier sera transmise à chaque administré de plus de 70 ans pour permettre le choix de participer au repas, préférer le colis ou "rien".

Approbation à 9 voix pour, un contre et une abstention.

- d'organiser un arbre de Noël, le samedi 12 décembre. Seront conviés à cet événement tous les enfants de moins de 11 ans, avec animations diverses, petites gourmandises et remise d'un petit cadeau (livres, BD, ...). Les Aînés seront conviés à participer à cet instant festif destiné favoriser les liens intergénérationnels pour réceptionner le colis se substituant au repas.

Approbation à 10 voix pour et une abstention.

NB : l'année 2026 fera office de test, et permettra de juger des choix du Conseil, d'avoir le retour des Aînés et de proposer d'éventuelles améliorations.

## **7 - Commission communale Jeunesse**

Reconduction de la prise en charge de la carte Avantages Jeunes par la commune selon les mêmes critères : offerte à tous les jeunes de moins de 26 ans, sous réserve que la demande soit réceptionnée en mairie au plus tard le 10 juillet 2026.

Une carte non retirée en 2026 entraînera l'impossibilité de faire une demande en 2027.

Une réflexion est engagée sur :

- les possibilités d'accueillir les "Jeudis de Pays" en 2027

- l'évolution de l'aire de jeux

## **8 - Questions diverses**

### **Mairie**

**Organisation fonctionnelle**, des solutions pratiques et pérennes sont étudiées pour la création d'agendas partagés permettant aux élus de gérer l'ensemble des réunions communales, intercommunales et syndicales, ainsi que les réservations de la salle de convivialité.

**Défense Extérieure Contre l'Incendie**, des demandes de devis sont en cours pour les deux réserves incendie restant à créer pour finaliser la DECI du Hameau de Rosnay aux lieux-dits "Chez les Bassets" et "Grange Bedou". Les propriétaires des terrains sur lesquels sont envisagées leurs implantations sont contactés.

Les travaux programmés pour 2027, doivent être subventionnés à hauteur de 60 % (30% par l'État et 30% par le Département). Le reste à charge pour la collectivité est estimé à environ 30.000 €.

**Mobilier communal**, la réfection du panneau d'affichage communal du hameau de Rosnay et des bancs publics en mauvais état sont programmés en 2026. Un devis des matériaux composites nécessaires (société EGC à Publy) a été réceptionné et l'employé communal doit évaluer la possibilité de refaire quelques supports béton fortement dégradés.

**Finances communales**, suite à la visite de M. Laporte, l'agent du Trésor Public en charge de la commune, un état de la situation financière de la commune a été présentée au Conseil. On retiendra que la capacité d'autofinancement est correcte, et qu'il faudra être vigilant sur le fond de roulement, lequel permet de garder une souplesse sur les dépenses d'exploitation.

**Recensement**, une campagne de recensement est programmée en 2027. Dans l'attente du recrutement d'un agent recenseur, Geneviève MARTIN est nommée coordinatrice communale de la campagne 2027.

### **Forêt**

**Vente de bois**, attribution des 3 lots de bois mis en vente au plus offrant à D. Borel, E. Chauvin et T. Mourez pour quelques centaines d'euros qui viennent abonder le budget communal.

### **Structures extérieures**

**Projet Grand Site**, le recensement du petit patrimoine pré-établi par les services de la ComCom va être complété par les informations supplémentaires issues du travail sur l'utilisation de l'eau et son acheminement (captages, canaux, fontaines).

Parallèlement, les premières réunions des groupes de travail dédiés à préciser les actions se sont tenues récemment. L'observatoire photographique des paysages va permettre de suivre leur évolution au fil des ans par la définition de points et d'angles de prises de vues répartis sur le territoire des 12 communes du projet.

La charte du mobilier, par l'uniformisation des supports signalétiques et du mobilier (bancs, tables pique-nique,...) présents sur le terrain, tendra à signifier intuitivement au visiteur qu'il est sur le territoire du Grand Site.

**SIE l'Heute la Roche**, le hameau de Rosnay est desservi en eau potable par le Syndicat des Eaux de l'Heute la Roche.

Le délégué communal titulaire de Lavigny a donc participé à la première réunion du syndicat le 19 mai dernier, lors de laquelle M. Dominique Chalumeau a été réélu à la présidence du syndicat, avec la nomination de 3 vice-présidents et la constitution du bureau (6 personnes).

La délégation de service a été reconduite pour 4 ans avec le groupe SUEZ. Le SIE l'Heute La Roche assure la distribution de l'eau potable à 4.200 abonnés, sur un territoire de 23 communes pour un total de 8.000 habitants et 200 km de réseau.

**SIVOS**, l'élection du président et du vice-président du SIVOS de Montain / Plaineoiseau a été annulée par la préfecture. Elle sera prochainement reprogrammée et devra nécessairement s'effectuer à bulletin secret.

**SIA Val Serin**, réuni dernièrement le syndicat d'assainissement a confié la mission de délégation de service public au groupe SUEZ en remplacement de la SAUR qui assurait jusqu'à présent l'entretien de la station d'épuration et des matériels annexes.

**CCBHS Voirie**, la commission intercommunale de gestion des voiries d'intérêt communautaire s'est réunie le 26 mai dernier.

Une présentation générale des compétences, des missions et du montant des investissements annuels était à l'ordre du jour. L'étude du programme de travaux débutera en août prochain et permettra d'inscrire à l'agenda les travaux prioritaires : réfection de bandes de roulement dégradées et entretien des ouvrages d'art (ponts, murs de soutènement, etc.)

Il est rappelé aux communes l'importance de combler les "nids de poule" avec l'enrobé à froid mis à disposition par la CCBHS et parfaire à l'épaulement des voiries, afin de garantir la durée de la bande de roulement.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 2 Juillet à 20 h.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire déclare la séance levée à 22 h 30.

Le présent compte-rendu est diffusé pour permettre une information rapide aux habitants.

Sa validité et son officialisation restent soumises, d'une part à la validation des délibérations par la Préfecture et le contrôle de la légalité, et d'autre part à son approbation au début de la prochaine réunion du Conseil Municipal.

Lavigny, le 09/06/2026

Le Maire, Nicolas GARCIN.

